

Message du 12/09/19 12:37

> De : "DELCROIX Laure" <laure.delcroix@europarl.europa.eu>

> A : "Gérard BLANC" <g-blanc@wanadoo.fr>

> Copie à : "GUILLAUME Sylvie" <sylvie.guillaume@europarl.europa.eu>

> Objet : RE: courrier

>

Monsieur,

Nous vous remercions pour votre courrier et en accusons bonne réception. La lutte contre l'évasion fiscale représente un combat majeur dans notre activité législative. Il ne s'agit pas d'une simple promesse de campagne électorale.

Nous œuvrons pour une fiscalité juste, qui assure la redistribution et le financement des services publics, qui favorise le travail et l'initiative plutôt que le capital et la rente, qui soutient la transition écologique, non seulement au sein de l'Union européenne mais également partout sur la planète, et notamment là où les États n'ont pas les moyens d'affronter les stratagèmes des multinationales.

Sous la législature 2014-2019, plusieurs commissions d'enquête dédiées à ce combat ont été mises en place suite des scandales fiscaux successifs. Nous demandons la création d'une sous-commission taxe permanente au sein du Parlement européen afin de poursuivre le travail entamé dans ce domaine. Un des grands obstacles reste le fait que les matières fiscales sont exclusivement du ressort des Etats-membres. Nous travaillons ardemment à ce que la politique fiscale devienne une matière partagée afin de pouvoir peser fortement dans les décisions et les négociations sur ce sujet.

Nous allons continuer à investiguer et à interroger le Conseil et la Commission en particulier au moyen de questions écrites et orales notamment lors des auditions des candidats aux postes de commissaires qui auront lieu à l'automne prochain.

Nous allons, également, œuvrer à la mise en place de la directive "reporting public pays par pays" et plaidons pour un taux d'imposition minimum des sociétés au sein de l'Union européenne.

La société civile et les associations restent des acteurs clés. Il faut qu'elles puissent mobiliser sur le sujet et travailler conjointement avec les membres du Parlement afin de faire avancer la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

Au sein de notre délégation, notre collègue députée européenne, Aurore Lalucq, est en charge des questions fiscales. Je vous invite à la contacter à l'adresse mail suivante : [aurore.lalucq@europarl.europa.eu](mailto:aurore.lalucq@europarl.europa.eu) afin de lui exposer plus en détails vos activités et de définir éventuellement des actions communes.

Avec mes meilleures salutations,  
Sylvie Guillaume

*Sylvie Guillaume*  
*Présidente de la délégation française*  
*au sein du groupe socialiste et démocrate au Parlement européen*

**Parlement européen**  
**Rue Wiertz, 60 - B-1047 Bruxelles**  
Bureaux ASP 9G138  
tel : +32 (0)2 284 54 33  
fax : +32 (0)2 284 94 33  
[sylvie.guillaume@europarl.europa.eu](mailto:sylvie.guillaume@europarl.europa.eu)

**[www.sylvieguillaume.eu](http://www.sylvieguillaume.eu)**